

## Allergologie

Chef de service : Dr. Evangéline CLARK  
Cadre supérieur de santé : Mme Carole FEAT  
Cadre(s) de santé : Mme Sophie RIDEL

Allergologie

[Site Layné](#)



### Contacter le service

Prise de RDV uniquement sur prescription médicale via le formulaire présent sur cette page

> ...

## Activités

Bilan d'une maladie allergique, en consultation ou en hôpital de jour en fonction des tests proposés ...

> En savoir plus

Proposer des traitements ciblés en hospitalisation de jour pour orienter par exemple les explorations vers la recherche d'une alternative ou pour proposer un plan thérapeutique adapté au patient, à travers :

> En savoir plus

développer des programmes d'éducation thérapeutique (ETP) dans les maladies allergiques comme par exemple :

> En savoir plus

## Accueil

Consultations adultes et enfants uniquement sur RDV et prescription médicale



Pour toute demande de première consultation, votre médecin traitant doit adresser la fiche de demande de consultations ci-dessous avec photo par mail via la messagerie sécurisée Mssanté :

TÉLÉCHARGER 

 Fiche de demande de consultations

## Equipe médicale

► Dr. Evangéline CLARK - Allergologie

## Education de santé

La prévalence des allergies a augmenté au cours des dernières décennies et l'allergie est devenue un problème de santé publique important qui touche les enfants et les adultes. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) estime qu'en 2050 la moitié de la population sera allergique. En plus d'une augmentation de leur prévalence, les allergies deviennent de plus en plus sévères et les profils des patients allergiques se sont aussi complexifiés, motivant la création

du DES d'allergologie, qui est devenue une spécialité en France depuis 2017.

Si on regarde plus spécifiquement les différents panels d'allergie de façon très succincte :

- ▶ l'allergie alimentaire va toucher préférentiellement la population pédiatre jusqu'à 10% des enfants, et on assiste ces dernières années à une augmentation des formes sévères d'allergie alimentaire, et de ce fait des passages aux urgences pour des anaphylaxies ;
- ▶ les allergies aux médicaments appartiennent au grand domaine de la iatrogénie, elles constituent ainsi un véritable problème de santé publique qui est difficilement chiffré par les études épidémiologiques. Les réactions allergiques médicamenteuses représenteraient jusqu'à 1/3 des effets secondaires dus aux médicaments, ceux-ci pouvant atteindre, selon les services hospitaliers, entre 10 et 20% des patients hospitalisés. Cette pathologie allergique iatrogène est responsable d'une morbidité, d'une mortalité et d'un surcoût qui restent mal évalués ;
- ▶ On rapporte une fréquence de 0,3 à 7,5% de réaction systémique aux venins d'hyménoptère dans la population générale ; cette fréquence est largement augmentée dans la population ciblée des patients avec désordres mastocytaires.

Cette augmentation de prévalence et de complexité nécessite souvent que le patient soit pris en charge du patient rapidement, avec une optimisation du parcours de soins de santé, et un lien privilégié entre les acteurs de soin primaire et l'allergologue.

## LA MALADIE ALLERGIQUE EST UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

- ▶ **Fréquence** : Les maladies allergiques touchent 1 personne sur 3 et sont en constantes augmentation. De nombreuses causes sont incriminées, dont les principales sont des facteurs héréditaires et environnementaux.
- ▶ **Chronicité** : La maladie allergique, n'est pas une maladie rare, mais fréquente, et qui demande une certaine expertise qui est transversale. Plusieurs organes peuvent être intéressés, notamment dans le cadre de l'asthme, la rhino-conjonctivite allergique, l'urticaire, la dermatite atopique ou les eczémas de contacts, les hypersensibilités médicamenteuses, l'allergie alimentaires, ou professionnelles. Elles peuvent mettre en jeu le pronostic vital, avec le risque d'anaphylaxie, de toxidermie sévère, et de pathologies d'activation mastocytaire.
- ▶ **Transversalité** : La maladie allergique est une maladie chronique invalidante, altérant la qualité de vie des patients, engendrant quelques fois de complications graves souvent évitables, qui conduisent à des hospitalisations, avec les dépenses de santé qui en découlent, et qui peuvent mettre en jeu le pronostic vital du patient. Tout retard à la prise en charge est donc une perte de chance claire pour le patient. Ne pas considérer cet aspect des pathologies allergiques serait une erreur de la part du personnel sanitaire et des organismes responsables de l'organisation des soins sur le territoire

---

### CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417  
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : Contact

<http://www.ch-mt-marsan.fr/nos-services/annuaire-des-services-384.html>